



MARS 2023 || #084

TRiSCOPE

> www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER



P11

UNE FONTAINE DE JOUVENCE POUR LES SENIORS



06

**AU FOYER
DES JEUNES**



07

**PORTES OUVERTES
AU LP LÉONARD DE VINCI**



SOM MAIRE

04

COMMÉMORATION
DU 19 MARS



05

TRAVAUX RUE DE
L'ÉGALITÉ

08

POUR LES DROITS
DES FEMMES



10

SORTIE FAMILLE
AU CIRQUE GRUSS

11

AVEC LES SENIORS



20

PROGRAMMATION
CULTURELLE

TRISCOPE N°084 - MARS 2024

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger
03.27.23.75.00

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

> Ils nous ont quittés

NOCES D'OR

Les couples mariés totalisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage dans l'année (mariage célébré en 1974 - 1964 - 1959 ou 1954 quelle que soit la date exacte du mariage) sont priés de se faire connaître à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil ou à la Mairie Annexe (avant le 19 août 2024).

La réception aura lieu : le dimanche 13 octobre 2024 à 11 heures au Théâtre des Forges «René Carpentier».

Se munir du livret de famille, d'un relevé d'identité bancaire, d'une photographie du mariage et si possible d'une photographie récente du couple.

Maisons Fleuries 2024. Bulletin d'Inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Préciser s'il y a des conditions d'accès particulières :
.....

Choisissez l'une des deux catégories :

Fenêtres & façade

Fenêtres & jardin visibles de la rue

A envoyer ou remettre impérativement avant le **24 mai 2024**
au service technique, ou à la Mairie annexe du Poirier

Récépissé d'accusé de réception 2024

Cette partie du bulletin d'inscription
vous sera remise après enregistrement
de votre inscription.
Conservez précieusement ce coupon.
Il sera exigé en cas de réclamation.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Cadre réservé à l'administration

Cachet de la Mairie



EDI TO

“
Au service
de tous”

Chère Trithoise, Cher Trithois,

Ce nouveau numéro de Triscopes arrive dans les boîtes aux lettres dans un contexte particulier.

Au niveau international, le langage des armes prend le dessus sur le langage diplomatique. Les tensions qui s'accroissent en divers endroits du globe servent les marchands d'armes, mais engendrent de l'inquiétude chez le plus grand nombre.

Au niveau national, la croissance n'est pas au rendez-vous. C'est la crise dans l'immobilier et dans différents domaines de notre économie. Le Gouvernement envisage de nouvelles coupes sombres qui vont de nouveau affaiblir nos services publics donc les services rendus à la population. Santé, éducation, sécurité, justice, nous pâtissons du manque de moyens. L'argent existe pourtant pour répondre aux besoins qui s'expriment. J'en prends pour preuve les bénéfices florissants des grands groupes du CAC 40. Nous payons notre carburant très cher et c'est Total qui en tire profit. Le Gouvernement peut et doit agir d'une part sur le volet de la fiscalité pour faire contribuer davantage ces grands groupes aux finances publiques et d'autre part sur le volet d'une indispensable baisse de TVA. Il y a lieu également de lutter efficacement contre l'évasion fiscale qui permet aux plus riches d'alléger leur contribution à l'impôt. Rétablir l'impôt sur les grandes fortunes serait également une mesure de justice.

Votre Conseil Municipal compte tenu du contexte actuel marqué par l'inflation a décidé de soutenir à nouveau le pouvoir d'achat des foyers de la commune ainsi que le commerce local. Un chèqueier « énergie » composé de deux chèques de 25 euros, ainsi qu'un chèqueier d'une valeur de 50 euros (deux chèques de 25 euros) valable jusqu'au 31 août 2024 chez tous les commerçants trithois participant à cette opération sont destinés à chaque foyer de la commune sans condition de ressources.

Une information spécifique sera apportée concernant les modalités de distribution de ces chèqueiers.

Cette action municipale est rendue possible grâce à une gestion rigoureuse du budget communal.

Vos élus ont conscience que cette action ne résoudra pas durablement le problème de la baisse du pouvoir d'achat, mais permettra d'alléger la facture d'achats de plus en plus difficile à payer. Pour résoudre ce problème de l'inflation, il y a lieu d'augmenter les salaires et les pensions et de taxer plus efficacement les grands groupes dont les bénéfices sont florissants.

Vos élus jour après jour agissent avec passion pour continuer de concrétiser le programme pour lequel vous nous avez élus. Les différentes pages de ce Triscopes illustrent notre action dans les différents domaines de la vie municipale.

Dominique SAVARY, Maire de Trith-Saint-Léger



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 : POUR NE PAS OUBLIER

La commémoration du 19 mars 1962, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, a été marquée dans la commune par un dépôt de gerbes honorant la mémoire d'Albert Pirotte et Roger Letaux, jeunes trithois morts en Algérie.

Au cours de cette commémoration, Monsieur le Maire a notamment déclaré : « Le 19 Mars 1962, les accords d'Evian stipulent la fin des combats en Algérie mais ce n'est que le 6 Décembre 2012 que cette date deviendra officiellement la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. C'est ce devoir de mémoire qui nous réunit aujourd'hui. C'est un hommage à Roger Létaux et à Albert Pirotte, Trithois morts en Algérie, et à tous ces hommes partis combattre. Au-delà, c'est à toutes les victimes de cette guerre, qui ne sera reconnue comme telle que le 18 Octobre 1999 par l'Etat Français. » Et d'ajouter : « L'Algérie, c'est l'histoire de la colonisation en 1830, et de la soif d'un peuple, alors en territoire français, réclamant son indépendance. Un double conflit militaire et diplomatique. Une double guerre civile, entre les communautés d'une part et à l'intérieur des communautés d'autre part. Après la création de l'Organisation de l'Armée Secrète en Algérie qui commet des atrocités, une vague de protestation gagne la population Française, qui organise à Paris des manifestations sévèrement réprimées, contre les violences perpétrées par l'O.A.S. mais aussi et surtout POUR LA PAIX EN ALGERIE. C'est dans ce contexte chaotique qu'eut lieu l'exode de plusieurs centaines de

milliers de Français d'Algérie ainsi que de quelques milliers de musulmans vers la métropole. Le référendum du 1^{er} Juillet 1962 donna l'accès de l'Algérie à l'indépendance qui sera officiellement proclamée le 5 Juillet 1962... L'occasion là encore de massacres de la population « pieds-noirs » à Oran mais aussi dans le pays, celui de nombreux musulmans restés fidèles à la France... Permettez-moi de conclure en citant Jaurès : « L'affirmation de la Paix est le plus grand des combats » humblement, je remercie les membres de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, tous les anciens combattants et leurs amis d'œuvrer à distiller la paix, car il faut le dire, c'est un chemin sans fin pour tous les hommes, et davantage encore pour celui qui a connu la guerre. L'actualité en est, à mon grand regret, la preuve incontestable. »



Au cours de cette commémoration, Gilbert Van Lierde, Président du Cartel des Anciens Combattants a également insisté sur la nécessité de se souvenir de ces événements tragiques.



Un coup de jeune pour la rue de l'Égalité

Après concertation avec les riverains, le chantier a débuté rue de l'Égalité.

Une nouvelle phase de travaux a commencé rue de l'Égalité. Ces travaux ont débuté au rond-point de la rue de l'Égalité et de la rue Gabriel Péri et continueront en direction des feux tricolores au carrefour du cimetière. Les aménagements en cours de réalisation font suite aux réunions de concertation avec les riverains. Cette nouvelle étape consiste à l'enfouissement du réseau basse tension électrique (France-Télécom - Orange - fibre) à la réalisation du nouveau réseau d'adduction d'eau et du nouveau réseau unitaire d'assainissement. Les travaux en cours ont pour finalité l'aménagement des contres-allées. Une zone 20 kms/h sera aménagée pour permettre la mixité piétons, voitures, vélos. La réfection des trottoirs et des places de stationnement sont également à l'ordre du jour. Les eaux pluviales seront récupérées dans le sol, des pavés d'infiltration seront posés. Des espaces verts seront créés et l'éclairage public sera rénové en LED avec gradation.



De nouvelles plantations



Il est indispensable par souci sanitaire ou de sécurité d'abattre des arbres à différents endroits de la commune. Cette dernière période, quelques arbres cassants, prêts à tomber ont du être abattus. A chaque arbre abattu, une nouvelle plantation intervient. Ce sont 28 arbres issus d'une pépinière locale qui ont été plantés, Résidence Florent Gilles, rue Louis Lemoine à proximité des « Godenettes », des arbres d'ombrage à l'aire de jeux, rue de l'Égalité à proximité du cabinet médical, place Langevin et place Nelson Mandela à proximité de l'aire de jeu de pétanque.



Au foyer des jeunes, des activités variées

Au « Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité » située dans la salle du foyer des jeunes complètement rénovée au château Alnot, les adolescents ont participé à des activités variées.

Outre les activités traditionnelles : billard, ping-pong, baby-foot, jeux vidéo, les jeunes ont également eu l'occasion d'effectuer différentes sorties : Park trampoline, patinoire, centre d'escalade ludique, laser game et séance cinéma. Sur place où à l'extérieur, les adolescents ont partagé de bons moments.





LE LYCÉE PROFESSIONNEL LÉONARD DE VINCI EN PORTES OUVERTES

Même si les Portes Ouvertes au lycée professionnel Léonard de Vinci sont organisées chaque année, la visite de l'établissement est toujours un moment empreint de découvertes.

Madame Macq, proviseure du lycée et toute son équipe ont eu à cœur d'organiser de main de maître l'édition 2024 des Portes Ouvertes. Familles et futurs élèves ont déambulé de classe en classe, de laboratoire de pâtisserie en cuisine, de boulangerie en magasin reconstitué... sans oublier le fameux restaurant d'application. L'attractivité de l'établissement n'est plus à démontrer et sa renommée dépasse largement les limites de notre arrondissement. Un internat accueille d'ailleurs des élèves de toute la région. Cette opération Portes Ouvertes a sans doute fait naître des vocations d'autant que le secteur de la restauration recherche du personnel. Les élus ont félicité le personnel et les élèves pour cette opération.



Les différentes formations :

Hôtellerie restauration :

- CAP cuisine
- CAP production et service en restauration
- CAP commercialisation et service en café, hôtel, restaurant
- Bac Pro cuisine
- Bac pro commercialisation et service en restauration
- Mention complémentaire Employé Traiteur

Alimentation:

- Bac pro boulanger pâtissier
- Mention complémentaire pâtisserie boulangère

Vente :

- CAP équipier polyvalent de commerce
- Mention complémentaire vendeur spécialisé en alimentation.

FUTSAL LES CHAMPIONS SONT AU LYCÉE



Retour sur un joli parcours sportif. Le 24 janvier 2024 l'équipe de Futsal du lycée (UNSS) a remporté la finale académique de futsal par 2-1 contre l'équipe de Roubaix puis 7-0 devant Armentières et enfin 9-0 face à Denain. Avec ces trois victoires, les voilà champions du nord !... l'équipe est qualifiée pour les championnats interacadémique des Hauts de France le 14 février 2024. En battant Saint-Quentin, Méru et Roubaix. l'équipe est championne inter académique et se qualifie pour les Championnats de France en Avril prochain. Tout le lycée est fier de l'équipe et félicite : Kenzo Fache, Lorian Acart, Lucas Setan, Lorenzo Lefebvre, Ewan Labbe, Lucas Charlet et Nolan Vaillant. Encore une fois beaucoup d'émotions. Rendez-vous à Nantes pour la finale nationale.

[Femmes solidaires...]



POUR LES DROITS DES FEMMES

Le comité local des Femmes Solidaires a organisé ses réunions de remises de cartes au centre et au Poirier. Les animatrices ont fait le point de l'activité du comité.

La condition féminine et les droits des femmes ont été au centre des assemblées organisées dernièrement par le comité local des Femmes Solidaires. Avant d'aborder ces questions, Nadine Prévot a fait observer une minute de silence à la mémoire des adhérentes décédées dernièrement. Les animatrices ont rappelé que la Journée Internationale des Droits des Femmes constitue un moment fort pour réaffirmer les droits des femmes et en exiger de nouveaux afin de concrétiser notamment l'égalité salariale entre homme et femme à travail égal. Autre sujet abordé, la nécessité d'octroyer aux femmes les moyens de concilier harmonieusement vie professionnelle et vie familiale. Les adhérentes du comité se sont également félicitées de l'inscription dans la constitution du droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse. Au cours de ces assemblées, les élus municipaux ont réaffirmé leur soutien aux revendications féministes.

Prochaine permanence juridique gratuite : vendredi 26 avril à la maison des permanences.

Présidente : Nadine Prévot - Vice-Présidente : Christelle Chopin - trésorière : Martine Lelong - trésorière adjointe : Brigitte Gumez - secrétaire : Djamila Lagache - secrétaire adjointe : Colette Tonneau - animatrices : Lucienne Richard - Gisèle Mercier - Cathy Mercier - Andréa Colin - Violette Wattremez - Evelyne Richard - Marie-Claude Glapa - Florence Yacks



Un chèque de 595 euros, récolté lors d'Octobre Rose a été remis à l'association EMERA



À l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes, les élus municipaux ont offert une rose aux agents féminins du personnel communal

[Ma ville, mes artisans, mes commerçants]



BÂTI PLUS

Au-delà des activités de cette entreprise de 8 salariés, c'est d'abord une belle histoire familiale qui préside aux destinées de BÂTI PLUS. Georges Bavay, le fondateur, a d'ailleurs son portrait dans les locaux situés rue Victor Hugo. Ses enfants, Séverine et Fabrice et son petit-fils Jean-Baptiste sont quotidiennement à pied d'œuvre avec leur équipe pour satisfaire leurs clients dans les domaines de maçonnerie, carrelage, toiture ou plâtrerie. L'entreprise qui fête cette année ses 35 ans d'existence est qualifiée RGE - Qualibat.

Contact : 03 27 24 47 00 - bati_plus@orange.fr



ENTREPRISE HUBERT EMERIC

La tradition familiale est également présente puisque Emeric a pris la succession de son père Christian fondateur de l'entreprise située 23 rue Gustave Delory. Emeric effectue les travaux de maçonnerie, terrassement, carrelage.

Contact : 06 15 96 20 95



E2SPI

Frédérique et Mickael Tavares, installé 70 rue des Martyrs, effectuent des travaux d'électricité générale, vidéo surveillance, alarme, domotique, motorisation de portail, installation d'extincteur, désenfumage...

Contact : 07 63 03 19 38
contact.E2SPI@gmail.com



ESCAUT CHAUFFAGE

Benoit Mayeur, installé 9 rue Wladislas Badora effectue des travaux de plomberie, sanitaire, chauffage central, détartrage.

Contact : 03 27 42 99 45
escout.chauffage@gmail.com



DTE59

Thomas Despinoy, effectue les travaux d'électricité générale et se forme actuellement dans le domaine de la pose de panneaux photovoltaïques. Installée au 22 rue Danièle Casanova.

Contact : 06 67 12 37 31



SC ELEC

Sébastien Carpentier, installé au 38 rue de l'Humanité, effectue les travaux d'électricité générale, neuf ou rénovation. En même temps qu'il assure ses activités, il est en formation IRVE (Infrastructure de recherche de véhicules électriques)

Contact : 06 78 28 78 16
sc.carpentier@gmail.com



EURL ANDRÉ VIERA

André Viera, effectue les travaux d'électricité générale et installation d'antenne TV. Située 93 rue de l'Égalité.

Contact : 06 12 59 21 84
eurl.andreviera@hotmail.fr



SD ÉLECTRICITÉ

David Salengros, responsable de SD ELECTRICITE depuis 2008, effectue avec son équipe composée de 4 salariés les travaux d'électricité générale, installation neuve et réparation, pose d'alarme et dépannage. L'entreprise est située 16 rue Danièle Casanova.

Contact : 06 64 83 95 73
sd-electriciteservice@orange.fr

150 TRITHOIS AU CIRQUE GRUSS



C'est un spectacle magique auquel ont assisté les trithois sous l'immense chapiteau du célèbre cirque Gruss.

Pas moins de trois bus ont été nécessaires pour emmener à Lille les familles qui avaient eu la bonne idée de s'inscrire pour assister au magnifique spectacle du cirque Gruss. Si les adultes ont apprécié les différents numéros exécutés par les artistes, ce sont les nombreux enfants qui ont eu les yeux écarquillés par la beauté du spectacle. Dominique Savary, Maire, Christelle Chopin, Adjointe au Maire chargée des oeuvres sociales, les membres de la commission à l'initiative de ce déplacement et les élus municipaux ont accompagné les familles pour ce moment qui restera positivement gravé dans les mémoires.

Le cirque Arlette Gruss est un cirque français fondé par Arlette Gruss et son époux Georgika Kobann en 1985. Depuis le décès d'Arlette Gruss en 2006, le cirque est dirigé par son fils, Gilbert Gruss. L'entreprise emploie environ 120 personnes.



UN APRÈS-MIDI FESTIF AVEC LES SENIORS

À l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale et de la Ville, les seniors se sont retrouvés pour passer un moment empreint de convivialité.

Eric Guerdin, vice-président du CCAS, les administrateurs et les élus municipaux étaient mobilisés pour assurer le succès d'une demi-journée placée sous le signe du carnaval. Les masques portés par les participants volontaires ont donné un air de fête à cette initiative. Jeux de société, collation, musique et danse étaient au programme de ce moment apprécié par les seniors.



[Vie associative...]



Plein succès pour le 2^{ème} Kid Athlon Jean-Luc Tison

La COT Athlétisme présidée par Didier Dubuisson a organisé le 2^{ème} Kid Athlon Jean-Luc Tison. Cette initiative réservée aux Mini-Moustiques à benjamins a permis à plusieurs dizaines d'enfants de pratiquer le sprint, le lancer de poids et le saut en longueur. Ces épreuves se sont déroulées dans une bonne ambiance propice à inciter les participants à persévérer dans la pratique de l'athlétisme.





La randonnée des géants avec les Pieds Trithois

Le club de marche Les Pieds Trithois présidé par Jean-Luc Ego a organisé la Randonnée des Géants. Cette initiative a emmené les marcheurs de différents clubs sur une boucle pédestre. Mononque Hubert installé sur la scène de la salle des fêtes a évidemment salué les participants.

AVEC LES AMIS DE LA RÉSISTANCE POUR NE PAS OUBLIER



Le comité local des Amis de la Résistance présidé par Monique Dupont Picalausa, a tenu son assemblée générale. Au cours de cette réunion annuelle, les adhérents ont établi le bilan de l'année écoulée. Les différentes actions du comité sont tournées vers la nécessité de faire connaître aux jeunes générations le combat des résistants pour lutter contre l'envahisseur nazi durant la Seconde Guerre Mondiale.

LE SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS DU TOURNOI DE VERY BAD TRITH



Anthony Deman, président de Very Bad Trith et les responsables du club ont organisé de main de maître le premier tournoi de cette association qui se consacre à la pratique du badminton. Les joueurs qui ont participé à ce tournoi ont particulièrement apprécié l'accueil convivial qui leur a été réservé.

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL SE SOUVIENNENT



Les responsables de l'association des médaillés du travail présidé par Jacques Deschamps ont déposé avec Monsieur le Maire, des gerbes de fleurs sur les tombes de Sylviane Gamache Maillard et Georges Bavay en souvenir de ces deux personnes décédées impliquées dans la vie de l'association.



AVEC LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE PAUL BERT

Grimés et déguisés, les élèves de l'école maternelle Paul Bert ont participé à un carnaval haut en couleur. Les enfants sont passés par la salle des fêtes transformés pour l'occasion en différents personnages.



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES OBLIGATOIRE EN 2024, QU'EN EST-IL SUR NOTRE COMMUNE ?

La loi anti-gaspi, dite loi AGECE, de 2020, prévoit que des solutions devront être proposées pour le tri des déchets alimentaires. Le SIAVED expérimente différentes solutions afin de les déployer dès 2025 à l'échelle du territoire.

UN CHANGEMENT À PRÉPARER ET À ORCHESTRER

Conscient depuis de nombreuses années que la gestion des déchets alimentaires représente un enjeu économique et environnemental pour notre territoire, le SIAVED a su déployer des solutions de gestion de proximité, notamment par la vente à tarif réduit de composteurs individuels de jardin. Plus de 10 000 composteurs ont ainsi été acquis par le biais de cette action.

Suite à une étude menée en 2022, c'est une large expérimentation qui sera menée en 2024 afin d'identifier les leviers et les freins des solutions qui seront adoptées par le syndicat. Sur différents quartiers, le syndicat proposera aux habitants volontaires la dotation d'un composteur ou la mise en œuvre de zones d'apports volontaires (abri-bacs). Des caractérisations seront réalisées en amont et en aval de l'opération afin de mesurer son efficacité sur le gisement d'ordures ménagères résiduelles.

UN DÉPLOIEMENT PLUS LARGE

Dès 2025, dans le cadre du nouveau marché de collecte des déchets ménagers, le déploiement des solutions de tri à la source des déchets alimentaires s'engagera sur l'ensemble des communes du territoire. Le SIAVED communiquera les informations et consignes de tri applicables à cette nouvelle disposition aux environs du second semestre 2024.

POUR RÉSUMER

Vous l'avez compris, aucune obligation de tri des déchets alimentaires ne sera imposée en 2024 pour les habitants du territoire. Toutefois, le syndicat encourage tous les foyers à continuer à composter car le compostage reste une solution à moindre coût pour trier et traiter in situ, les déchets alimentaires.

Le tri des déchets alimentaires se déploiera sur la Porte-du-Hainaut et le Caudrésis-Catésis à l'horizon 2025.

Bon de commande composteur :
<https://tinyurl.com/bdzcamfd>
ou scannez le qr code



LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, L'AFFAIRE DE TOUS

PLUSIEURS SOLUTIONS DE TRI

Pour quels déchets ?
TOUTES MATIÈRES VÉGÉTALES !
- Epluchures de fruits et légumes y compris peaux d'agrumes, d'oignons, d'ail, vert de poireau...
- Restes de repas
- Peaux de fruits, coquille d'oeuf, trognon, fanes...

Comment réduire en amont ?
- Etablir des menus et une liste de course.
- Vérifier les dates de consommation.
- Ajuster les proportions.
- Cuisiner les restes alimentaires.

Le compostage
Composter, en bac ou en tas, les restes de cuisine; nourrir les animaux (poules, lapin, ...)
Attention à bien vous renseigner sur le régime alimentaire de l'animal.

Pour un compostage réussi :
▶ Apporter un bon mix
▶ Fragmenter les déchets
▶ Surveiller l'humidité (ni trop ni pas assez)
▶ Brasser le compost

Ce que le SIAVED propose :
Nous produisons tous des déchets, et le compostage est un moyen simple de les réduire ! Engagé dans cette démarche, le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit. Le SIAVED propose également aux habitants du Caudrésis-Catésis d'adopter 2 poules de races régionales en 2024. Une poule peut picorer jusqu'à 150 kg de déchets de cuisine et de jardin. En 2025, l'opération est prévue sur Valenciennes Métropole.

Plus d'informations sur notre site : WWW.SIAVED.FR

N° Vert 0 800 775 537

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith-Saint-Léger au coeur

La reprise des deux sites de Valdunes : Trith-Saint-Léger et Leffrinckouke est à mettre au crédit d'un formidable combat mené pour l'emploi et l'avenir de notre territoire. Avec les syndicalistes et les salariés de Valdunes nous saluons l'ensemble de celles et ceux qui se sont mobilisés pour conserver à la France un potentiel industriel unique. Pour assurer cet avenir, aucun emploi ne doit être supprimé. En 20 ans, notre pays a perdu la moitié de ses usines. La part de l'industrie dans le Produit Intérieur Brut de la France est désormais une des plus basses d'Europe avec 16,8% quand la moyenne européenne est de 23%. Cette situation est le résultat de choix politiques en France et en Europe. Nous nous sommes toujours opposés à ces choix de désindustrialisation qui engendre le chômage et affaiblit notre pays. Il y a urgence à reprendre la main et renouer avec la grande histoire industrielle de la France. Avec la Paix, sans laquelle rien n'est possible, c'est aussi de cela qu'il sera question aux prochaines élections européennes du 9 juin. D'ores et déjà mobilisons-nous pour faire entendre notre voix. Chaque voix comptera.

Jean-Paul DUBOIS
Philippe POTEAU

Ensemble TSL

Au service de qui et de quoi est Monsieur le Maire ? Il semble souvent oublier qu'il doit avant tout œuvrer pour le progrès et le bien-être de sa ville. Sa décision d'annuler la course de la paix, si chère aux Trithois prive les habitants d'une occasion de rassemblement et de célébration au nom de considérations particulières douteuses. Les événements sportifs ne sont pas seulement des divertissements, mais aussi des moments de cohésion sociale et de fierté locale. En annulant arbitrairement le Maire démontre un mépris flagrant envers ceux qu'il est sensé servir, s'en dédouanant en accusant les bénévoles d'un manque d'investissement. Mais quelle implication démontrez-Vous, Monsieur le Maire ? Quel exemple donnez-vous ? Qu'est-ce qui vous anime ? Vous, le premier, devriez mouiller le maillot et être le fer de lance d'un tel événement. Où est-ce cœur qui soi-disant bat pour la Ville ? Les Trithois méritent des dirigeants qui agissent dans l'intérêt général pas au détriment de la communauté.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

Jean-Michel DEFRANCE

Monsieur le Maire, nous renouons avec l'annulation de « La Course de la Paix ». Votre refus de la diversité des points de vue en est la principale cause. L'effacement soudain de cet événement à la fois sportif et festif reste surprenant par votre façon de procéder. Votre forme élaborée d'entente se résume à quelques élus de la majorité. L'information est un gage d'efficacité pour faire vivre sa commune. Certes la mobilisation des bénévoles reste plausible mais dites aux Trithois, la véritable raison de cette annulation. Vous poursuivez dans la surprise. Le 24/02, vous conviez les élus de l'opposition à une visite de bâtiments dans le centre et le 07/03 nous recevons un questionnaire concernant le coût de ces acquisitions potentielles mais sans projets s'y afférant. Autrement dit vous cachez un manque de vision et de perspective en jouant au Monopoly sauf pour cette fois la commune n'achète pas en se défaisant au fil des coups de dés mais en nous invitant à répondre à un questionnaire.

Jean-Michel DEFRANCE



Journée Internationale des Droits des Femmes

Concert et théâtre pour célébrer le 8 Mars

Depuis maintenant quelques années, la ville de Trith-Saint-Léger propose d'assister à un spectacle dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Le très nombreux public du théâtre des Forges René Carpentier a ainsi apprécié, en hommage aux femmes et à leurs combats, le concert « Amoureuses », précédé d'une courte pièce de théâtre.



En début de soirée, Mme Bruna Danna, Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles, représentant M. le Maire, s'est adressée au public, rappelant que cette journée de mobilisation à travers le monde, donnait aussi l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. « *En France, la politique en faveur des droits des femmes vise l'égalité entre les sexes. Il ne s'agit pas de reconnaître des droits spécifiques aux femmes mais, au contraire, de mettre fin aux discriminations... Je ne peux pas m'exprimer ce soir au sujet des droits des femmes sans évoquer le combat de Mme Simone Veil, qui en 1974 a été à l'origine de la loi dépenalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse.* » rappelait Mme Danna entourée d'élues présentes pour cette soirée.

En première partie, la jeune association trithoise « Les Fée'Lées » proposait « Un amour solidaire ». Avec beaucoup d'humour, de quiproquos, les trois comédiennes ont lancé le débat au sujet de la place de la femme. Dans cette petite pièce, ces dynamiques et charmantes interprètes ont interpellé les spectateurs, et ont montré en fait, qu'au théâtre, on pouvait évoquer avec légèreté, les sujets les plus graves.

Ensuite, Bettina Obled et Lionel Marquise ont rendu un magnifique hommage au talent de Michel Berger, France Gall et de Véronique Sanson. Plus qu'un concert de reprises, les deux chanteurs et leur pianiste ont interprété à leur manière et avec aisance et virtuosité, leurs chansons préférées et ont évoqué l'Amour. Un décor et un jeu de lumières à la fois simples et superbes, de beaux costumes et surtout des voix admirables ont permis au public de retrouver avec bonheur et émotion, les titres de ces trois stars.





Pratique artistique

Concert des classes de guitares : Enthousiasme et dynamisme

Rendez-vous incontournable de l'école municipale de musique, le concert des classes de guitares (Rock et classique) a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Des jeunes musiciens qui débutent et osent se présenter sur scène aux guitaristes confirmés, tous ont donné le meilleur d'eux mêmes et ont offert un très beau spectacle.

Du blues, du rock, des morceaux classiques, de la variété, de la musique celtique... tous les styles ont été interprétés par les élèves à l'occasion du concert des classes de guitares de l'école municipale de musique, dirigée par M. Thierry Huvelle. Bravo aux élèves, et aux professeurs MM. Alain Derasse et David Mahieux qui ont une fois de plus permis à tous de passer un excellent moment



« À LA DÉRIVE ! » :

Un conte musical poétique pour le jeune public



Pendant les vacances de Février, le service culturel a proposé , au théâtre des Forges René Carpentier, « À la dérive ! », un conte où la musique est omniprésente et l'imagination occupe une place importante.

En se servant d'objets du quotidien, les artistes de la compagnie La rustine, ont créé différents personnages et décors. Avec leurs instruments de musique, Arthur et Romain Smagghé ont emmené les jeunes enfants dans leur quête pour retrouver les vagues.

Les très nombreux spectateurs (dont une partie des enfants du centre de loisirs) n'ont pas hésité une seconde à participer et aider Félix, le héros du conte, dans ses aventures.



QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ?

Le mois de mars a été riche en animations avec notamment un temps fort pour la journée internationale du droit des femmes.

En avril, la médiathèque est ravie d'accueillir l'exposition « Bibliochronic » organisée par le service culturel de la ville (dans le cadre de la programmation du spectacle Bibliotron de Babel Fish Compagnie au Théâtre des Forges le 23 avril à 14h et 18h30 - infos et réservation auprès du service culturel de la ville).

Les actions régulières continuent, et la prochaine programmation (à partir de mai) arrive bientôt ! Ouvrez l'œil ! les prochains mois seront sportifs !!

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous (sur inscription), et si vous souhaitez emprunter l'adhésion est gratuite pour les Trithois (et les habitants de La Porte du Hainaut), la carte vous donnera accès également à de la presse, de la formation et des films en ligne.

La médiathèque c'est aussi de nombreux partenariats, en particulier avec les scolaires de la ville. Fin février, par exemple, les élèves de seconde service en salle et cuisine du Lycée professionnel Léonard de Vinci ont participé à un projet de lecture d'albums jeunesse à la classe de grande section de maternelle Paul Bert, un beau moment de partage !

Pendant les vacances de Pâques, la médiathèque est ouverte aux horaires habituels (mardi, mercredi et vendredi : 10h à 12h30 et 13h30 à 18h – Jeudi : 13h30 à 18h – Samedi : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h). La bibliothèque du Poirier est actuellement fermée pour réaménagement.

Contact : 03.27.20.25.00

contact@mediatheque-trith-saint-leger.fr



Renseignements et inscriptions au 03 27 20 25 00. Retrouvez toute la programmation sur la page Facebook de la médiathèque ou sur le site www.mediatheques-porteduhainaut.fr



← Suivez-nous !

Prenez note !

Le programme :

BIBLIOCHRONIC :

Du mardi 16 au vendredi 26 avril aux heures d'ouverture

Exposition,

Tout public dès 7 ans

Par Babel Fish Compagnie, organisée par le service culturel de la ville.

Visite par la Compagnie le 24 avril à 11h30

Réservation au service culturel de la Ville.

Mercredi 17 avr. 10h

*Atelier « Booky »

Tout public dès 7 ans

Par Babel Fish Compagnie

Plongez dans l'univers de l'exposition « Bibliochronic » en créant des figures originales et biscornues, en roulant, en pliant, en retournant les pages de livres délaissés

Samedi 20 avril à 10h

*Conte « La petite danseuse et la marionnette »

Tout public dès 7 ans

Par l'équipe de la Médiathèque

Quand une toute petite danseuse rencontre une marionnette, cela devient un conte. Un conte poétique à écouter, entendre et voir !

À partir de l'album « La petite danseuse et la marionnette » de S. Corinna Bille et Constanza Bravo, éditions la Joie de Lire.

*Ces animations sont proposées dans le cadre de l'exposition « Bibliochronic ».

Mercredi 10 avril – 10h

Brico'conte

L'univers de Louise Marie Cumont

Parents/enfants dès 4 ans

Vendredi 12 avr. 9h15 et 10h15

Heure du conte des bébés

Assistant(e)s maternel(l)e(s), (grands)-parents et bébés

Jeudi 18 avril à 14h

Après-midis jeux - Adulte

Tous les mercredis et un samedi sur deux

10h – 11h – 13h45 – 14h45 – 15h45 – 16h45 (sauf le samedi) – Créneaux de 1h

Jeux vidéo - Tout public

[Bon à savoir..]

Samedi 6 avril

Inauguration du Relais Petite Enfance
théâtre des Forges René Carpentier

Dimanche 7 avril

X-Fragile et si demain...
repas - spectacle « journée de l'autisme »
salle des fêtes

Dimanche 7 avril

Boule Lyonnaise
concours départemental simple
Boulodrome rue Henri Bessemer

Mercredi 10 avril

Secours Populaire Français
distribution de chèquiers
maison des permanences

Vendredi 12 avril

Majorettes « Les Estrellas »
assemblée générale
salle des fêtes

Samedi 13 avril et dimanche 14 avril

Very Bad Trith - Tournoi national
salle des sports Jacques Anquetil

Samedi 20 avril

COT Football
repas
salle des fêtes

Samedi 20 avril

La Gaule d'Acier
concours de pêche des enfants
étang municipal

Samedi 20 avril

Tennis de table - tournoi de foot en salle
salle des sports Jacques Anquetil
Repas salle Prévert

Dimanche 21 avril

Boule Lyonnaise
concours départemental doubles mixtes
boulodrome, rue Henri Bessemer

Jeu 25 avril

Secours Populaire Français
distribution de denrées
salle des fêtes

Vendredi 26 avril au dimanche 28 avril

La Gaule d'Acier
1^{ère} manche du concours de pêche à la carpe
étang municipal

Samedi 27 avril au lundi 29 avril

L'arche des 4 pattes Trithoises
salon du bien être animal
salle des fêtes

Dimanche 28 avril

Commémoration
« Journée souvenir des déportés »
rassemblement 10h30 face à la mairie

Dimanche 28 avril

COT athlétisme
2^{ème} rendez-vous marche nordique
stade Edmond Delèpine



LE COM' MI' TÈ D'TRITH ORGANISE UN

Marché de l'Artisanat

DIMANCHE 14 AVRIL 2024
10h - 18h

À la salle des fêtes de
Trith Saint Léger

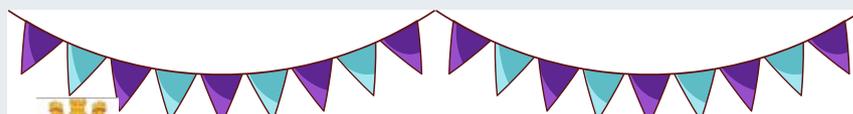
Peinture - Sculptures - Déco fleurs - Peinture sur bois
Fleuriste - Poterie - Déco bois - Bijoux - Laine
Pâtisserie - Tricot - Déco



JEAN BAPTISTE GUEGAN

EN PREMIÈRES PARTIES

DIM 16 JUN 2024 | 17H30
TRITH-SAINT-LEGER
PLACE ROGER SALENGRO



DUCASSE DU COMITE DU FORT

Du vendredi 26 au lundi 29 avril 2024

Sous le chapiteau sur la place du Fort
À Trith saint léger

Vendredi 26 avril
Super LOTO animé par Séb le PIMPON
18h 2500€ en bons d'achat

Samedi 27 avril
15h inauguration de la ducasse
défilé de majorettes et vélos fleuris

19h Soirée dansante avec repas
Spectacle de la compagnie des Anges
MENU 18€ Assiette de charcuterie
Tripes ou Carbonnade flamande
frites salade
Dessert



Dimanche 28 avril
8h-15h Brocante quartier du Fort

12h Repas dansant
Orchestre les Z'ARTS
suivi du chanteur Quentin
MENU 16€
Pomme de terre au four
charcuterie
Dessert



Infos & réservations
au 06-80-85-53-43
Ou au 06-87-77-25-03

Lundi 29 avril
15h Concours de belote

5€ par joueur
Récompenses
Restauration et buvette

Marionnettes et livres découpés

/// **Mardi 23 avril 2024 - 18h30**
« **BibliOtron de Babel Fish Compagnie** »



Il paraît que le BibliOtron fonctionne. Deux scientifiques, probablement des amateurs, vont tenter de nous en faire la démonstration... car il semblerait que ces deux chercheurs soient parvenus à donner vie à des livres grâce à cette étrange machine. L'expérience peut enfin commencer... mais les créatures qui émergent de la machine s'avèrent... comment dire... légèrement incontrôlables.

Un spectacle ingénieux qui allie littérature, science et humour : un petit bijou artistique.

Durée : 35 min. Tout public - **Tarif B : 9.30 €** Tout public dès 7 ans

Rédaction, typographie et reliure : Luc-Vincent Perche

Personnages principaux : Cédric Vernet et Luc-Vincent Perche, mise en page : Sylvain Blanchard, librairie : Valérie Descamps, diffusion ponctuation : Raphaël Bourdin.

Avec le soutien de l'espace culturel la Gare (Méricourt), du Grand Bleu / Scène Conventionnée d'intérêt National Art, Enfance et Jeunesse (Lille), du Théâtre de l'Aventure (Hem), du théâtre de poche du centre culturel d'Haubourdin et de la Cie Le Tas de Sable/ Chés Panses Vertes.

Mais aussi à la médiathèque communautaire «G Ansart» : Exposition « BibliOchronic » du mardi 16 au vendredi 26 avril, avec visite décalée et guidée de l'exposition (sur inscription au service culturel), le mercredi 24 avril à 11h30

Atelier Booky par Babel Fish Compagnie, le mercredi 17 avril à 10h

Conte sur l'univers de la marionnette : « La petite danseuse et la marionnette », le samedi 20 avril à 10h

Théâtre classique

/// **Vendredi 26 avril - 20h00**

« **La promesse de l'aube** » de **Romain Gary, avec Franck Desmedt : nominé aux Molières 2022, meilleur seul en scène**



L'excellent comédien s'empare d'un récit qui relate l'enfance et la jeunesse d'un des auteurs les plus mystérieux du 20ème siècle : Romain Gary. Dans son roman, l'écrivain raconte sa jeunesse, son déracinement, sa relation à sa mère qui l'élève seule. Elle rêve de grandeur pour lui. Il n'aura de cesse d'essayer d'être à la hauteur de ce rêve. Passant de la mère étouffante d'amour à la femme de ménage espiègle, du grand De Gaulle à une galerie de petits parisiens qui traversent la terrible guerre, Franck Desmedt retrace avec virtuosité l'itinéraire du seul auteur à avoir obtenu deux fois le prix Goncourt ! Cette histoire, pleine d'humour et de tendresse, constitue un des récits les plus émouvants

jamais écrit sur l'amour maternel et la fidélité d'un fils.

Durée : 1h00. Attention, il ne sera plus possible de rentrer dans la salle de spectacle après le début de la représentation.

Durée : 1h05 - Tout public dès 14 ans - **Tarif D : 6 €**

Texte de Romain Gary (©Éditions Gallimard), Adaptation : Franck Desmedt et Stéphane Laporte, mise en scène : Stéphane Laporte et Dominique Scheer, lumières : Laurent Béal.

Avec Franck Desmedt. Production / Diffusion : Sea Art Crédit photos : Laurence Lot

Théâtre patoisant

/// **Mardi 14 mai à 20h00**

« **Léon et Gérard, tout seuls à deux** »

Avec Bertrand Cocq et Jean-Marc Delattre.



Le duo Léon et Gérard est surtout comique. À travers une suite de tableaux liés par un fil rouge, les deux comédiens incarnent une foule de personnages différents. Défendant le patois et les valeurs qu'il véhicule, les comédiens règlent alors quelques comptes avec ceux qui longtemps ont considéré le théâtre patoisant comme étranger au monde de la culture

Durée : 1h40 - **Tarif D : 6 €**

[> INFOS & RÉSERVATIONS](#)

> INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20
MERCİ DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXİMİTE DU THEATRE
Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279

Service culturel
Tél : 03 27 24 69 20